

COLLÈGE FORMATION ECOLES & CENTRES DE FORMATION

BULLETIN D'ADHESION 2026

En adhérent à l'UPB Collège Formation je m'engage à respecter : la Charte ci-jointe signée et de suivre volontairement la Norme AFNOR XP X50-831-1 « Soin de beauté et Bien-être » qui définit les actes réalisables enseignés par les professionnels de la formation et la norme SPEC X50-231 qui définit les exigences et recommandation pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires.

Champs obligatoires à remplir					
NOM & PRÉNOM :					
AGISSANT EN QUALITÉ DE :					
RAISON SOCIALE :					
ADRESSE :					
CODE POSTAL :					
VILLE :					
TÉLÉPHONE FIXE :			TÉLÉPHONE MOBILE :		
COURRIEL (1) :					
NATURE D'ENTREPRISE :	☐ CFA	☐ LYCÉE PROFESSIONNEL	☐ ÉCOLE PRIVÉE SOUS CONTRAT	☐ ÉCOLE PRIVÉE HORS CONTRAT	
TYPE D'ENTREPRISE :	☐ SARL	☐ EURL	☐ SA	☐ SAS	☐ ASSOCIATION
SIRET :			CODE APE :		
QUALIOPi :					
DATE DE CRÉATION DE L'ENTREPRISE :					
NOMBRE DE SALARIÉS AU 31/12/2025 :		DONT PERSONNEL ADMINISTRATIF :		DONT PROFESSEUR ET/OU FORMATEUR PERMANENT :	
		VACATAIRES :		CONTRATS D'ALTERNANCE :	
FORMATIONS PROPOSÉES :	☐ CAP ECP		☐ BP ECP		☐ BAC PRO ECP
☐ BTS MECP OPTIONS :	☐ COSMÉTOLOGIE		☐ MANAGEMENT		☐ ANIMATION MARQUE
CQP :	☐ SPA PRATICIEN	☐ SPA MANAGER	☐ MAQUILLEUR	☐ STYLISME ONGULAIRE	
RNCP :	☐ TITRE (à préciser) :				
	☐ TITRE (à préciser) :				
DIPLÔMES HORS FILIERE (à préciser) :					
STAGES PROPOSÉS (merci d'indiquer le type d'activités pratiquées) :					

A RETOURNER par courrier simple à l'UPB

A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : secretariat@cnepe-france.fr Site : <http://www.cnepe-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015

COLLÈGE FORMATION ECOLES & CENTRES DE FORMATION

Votre cotisation annuelle 2026 Net de taxe

TVA non applicable – Article 261 du CG - Cotisation déductible des frais généraux

Merci de cocher la bonne case ou bien les bonnes cases

Votre cotisation annuelle en fonction de votre activité, vous êtes :

- ☐ 580 € net de taxe pour le 1^{er} établissement
- ☐ 300 € net de taxe à partir du deuxième établissement
- Soit 300 € x = (À multiplier par le nombre d'établissements pour les groupes)

Paiement par :

- ☐ **Chèque.** Nous vous remercions de nous adresser **votre paiement par chèque à l'ordre de l'UPB** avec votre bulletin d'adhésion et la charte signée.

Banque	
N° du chèque	
Montant Total (Net de taxe)	

- ☐ **Paiement par virement bancaire à l'ordre de l'UPB (Union des Professionnels de la Beauté) Domiciliation : CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE**
1 rue Daniel Boutet 28008 CHARTRES CEDEX
RÉFÉRENCE BANCAIRE

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
14406	00009	90030809946	16
IBAN			BIC-ADRESSE SWIFT
FR76 1440 6000 0990 0308 0994 616			AGRIFRPP844

Date :

Votre Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Tampon de l'entreprise obligatoire

(1) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à CNEP. 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

A RETOURNER par courrier simple à l'UPB

A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : secretariat@cnepe-france.fr Site : <http://www.cnepe-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015